

D'après certains, la citoyenneté semble avoir des significations et des connotations variées selon les différents groupes de la société canadienne, et la question se complique encore par l'existence apparente de plusieurs loyautés au sein de la population. Des témoins ont souligné, en effet, que la citoyenneté comporte de multiples facettes et des allégeances à divers paliers pour la plupart des Canadiens. Cela nous amène aux prochaines questions, d'une importance cruciale :

G. La citoyenneté universelle

Existe-t-il une citoyenneté qui englobe tous les groupes et toutes les nationalités? Existe-t-il une citoyenneté universelle?

On a fait valoir au Comité que la citoyenneté moderne suppose une « forme de solidarité, contractualiste, volontariste, juridique ». Ce facteur, dit-on, est inhérent « à la dynamique des droits et par conséquent partie intégrante de toute réflexion et de toute politique sur la citoyenneté dans les sociétés contemporaines ». (Thériault, 5:30)

Le professeur Breton a parlé de « l'apparition d'une organisation à l'échelle continentale et transnationale », un stade d'organisation sociale qui déborde l'État-nation et se concrétise à un palier transnational. Le phénomène joue particulièrement, selon lui, pour les élites qui ont développé des antennes et font affaire à l'extérieur du pays. Il a rappelé que la « citoyenneté est définie principalement par les classes supérieures de la société, c'est-à-dire les gens qui exercent le pouvoir politique, économique et culturel ». (8:28) Nous devrions donc, selon lui, étudier les retombées sur la citoyenneté canadienne de leur participation croissante à un réseau continental et transnational.

De l'avis du professeur Thériault, une certaine forme de citoyenneté universelle commence à voir le jour à l'échelle mondiale. La Charte des Nations Unies ainsi que le droit de l'ONU d'intervenir dans certaines situations sont fondés, croit-il, « sur l'idée qu'en plus d'être une humanité qui a un territoire particulier, donc une citoyenneté qui est centrée dans un pays, il y a une citoyenneté qui est liée à notre commune appartenance à l'humanité. Ce qui se passe partout à travers le monde m'importe parce que je suis concerné comme citoyen, comme partageant le même monde. Les questions d'environnement, de faim, de développement, etc. sont liées à cette solidarité qui est la reconnaissance d'une humanité que l'on partage. » (5:38)

Le professeur Breton a lui aussi parlé de solidarité, caractéristique pour lui d'une société civique. (8:30) Il lie cette notion à la responsabilité qu'ont les citoyens de contribuer au bien-être commun.

Jusqu'ici, une bonne partie du travail du Comité a porté sur les questions associées à la notion de citoyenneté et sur la signification de cette notion pour les Canadiens. Nous avons aussi examiné des questions concernant la promotion de la citoyenneté.